



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## N°2022/138

### OBJET : RÈGLEMENT INTÉRIEUR EUREKAFAB

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice :** 45

**Nombre de Conseillers présents :** 27

**Nombre de Conseillers présents et représentés :** 38

**Quorum :** 23

**Date de convocation :** 16 septembre 2022

**Date d'affichage de la convocation au siège :** 16 septembre 2022

**Secrétaire de séance :** Christian TAMARELLE

**Le 22 septembre de l'année deux mille vingt-deux à 18h30**  
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

Les procès-verbaux des 8 mars, 29 mars et 23 juin 2022 sont adoptés à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme LAGARDE	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	A		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	M. GACHET	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme MARTINEZ
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	Mme LABASTHE
BALAYÉ Philippe	A		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	E	Mme SAUNIER
MONGE Jean-Claude	E	Mme BOURROUSSE	SIDAQUI Alain	E	Mme VIGUIER
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	A		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	E	M. BARBAN			

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/138

**OBJET : RÈGLEMENT INTÉRIEUR EUREKAFAB**

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment l'article 3-3-1 « Actions de développement économique»,

**Vu** la décision du Président n°2020-60-DP en date du 25 juin 2020 relative à l'adoption du règlement intérieur d'Eurekapole,

**Vu** la proposition de règlement intérieur modifié ci-joint annexée,

**Vu** l'avis de la commission développement économique du 14 septembre 2022,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### EXPOSE

Dans le cadre du projet EUREKAPOLE, pour construire la démarche de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs du territoire à l'innovation et plus particulièrement à l'usage des nouvelles technologies de fabrication numérique, la CCM a expérimenté un projet de fablab avant de le rendre pérenne.

Afin de cadrer l'ensemble de l'utilisation des machines au sein du fablab EUREKAFAB, un règlement intérieur a été mis en application. Dans l'objectif de retranscrire au mieux à l'utilisation du fablab une actualisation de ce règlement est nécessaire.

Les points d'actualisation de ce règlement sont les suivants :

- Mise à jour de la partie assurance en cas d'accident,
- Déclinaison des responsabilités de la CCM en cas de vol ou perte,
- Explication sur la gestion des chutes et du rangement après utilisation,
- Mise en place d'une procédure sur la gestion de nouveau matériaux,
- Suppression des lignes concernant les prêts à l'extérieur du fablab,
- Précision des modes de paiements acceptés.

### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Vote l'actualisation du règlement intérieur annexée,
- Mandate Monsieur le Président pour mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 22 septembre 2022



**Christian TAMARELLE**  
Secrétaire de séance



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté de  
communes de Montesquieu